



Le raz-de-bol d'un collectif de cacaoculteurs devant les services du Gouverneur de la Région du Sud .

Ambiance inhabituelle ce matin devant les services du Gouverneur de la Région du Sud à Ebolowa . Alors qu'il est 10h un regroupement de plus de 200 planteurs venus de la Vallée du Ntem (Ambam), de l'arrondissement de Biwong - Bané et du village Bityli déferlent en silence du côté du palais de justice d'Ebolowa en direction de la région.

Arborant pour la plus part des bottes , des combinaisons et des atomiseurs le petit groupe avance dans le calme et la discipline et vient s'ationner devant les service du gouverneur de la région du sud, quelques minutes après le gouverneur est descendu à leur rencontre. Documents en main, le porte-parole des manifestants, Mvaebeme Étienne Marcel qui se revendique du mouvement : "Les Cacaoculteurs Démunis du Sud " prend la parole et lâche :

<< Tout récemment il y'a environ deux semaines, l'actuel Directeur Général de la Sodecao lors de l'ouverture de la campagne cacaoyère à Ambam. Il nous a annoncé la disponibilité de 5 000 000 (cinq millions de plants de cacaoyer) . La nouvelle a été hautement bien accueillie et avec euphorie par tous les Cacaoculteurs. Mais à notre surprise lorsque nous nous sommes rendu à la base Sodecao Ebolowa nous avons constaté avec amertume qu'il s'agissait d'une boutique de luxe réservé au Vip, C'est à dire aux nantis et non au démunis que nous sommes puisqu' on

nous demande toute pondération faite un minimum de 110 000 (cent dix mille) Francs CFA pour 1000 (mille) plants de cacaoyer. Plus grave encore les opérations sont exigées paiement cash ce que nous a déclaré le Chef Secteur Sodecao dame Yaka Hermine >>.

En effet selon le porte-parole parole des agriculteurs une vente aux enchères des plants de cacaoyer au seul profit de l'élite était entretenue à la Société de Développement du Cacao secteur du sud par des personnes véreuses et sans scrupules :

<< Ces conditions exorbitantes selectes, élitiste, constituent un blocage voire une exclusion, une ségrégation, un apparteid qui frise le découragement du pauvre et démunie planteur volontaire. En d'autres termes nous ne nous sentons pas concernés par cette culture de cacao. Ce cacao qui d'antan à fait de nos pères ce qu'il sont aujourd'hui. Plus grave encore le monde entier est entrain de traverser une crise sanitaire (covid-19) qui a pour corollaire une crise économique aigue. Comment le pauvre planteur plébien peut s ' approprier des plants de cacaoyer (...)

Monsieur le Gouverneur, une chose est certaine le Président de la République du Cameroun son Excellence Paul Biya bon père de famille Apôtre de la lutte contre la pauvreté n'est pas au courant de cette situation >> .

Les Cacaoculteurs Démunis du Sud préconisent et propose à la Sodécao de façon concrète l'ouverture de vérification du respect strict de l'itinéraire technique, la gratuité des plants, le transport des plants de cacaoyer par leurs camions et à cet effet le planteur ne contribuera que pour le carburant de transport et enfin la mise en place des pépinière de proximité.

Le Gouverneur les a rassuré et promis de transmettre fidèlement le message à qui de droit étant cacaoculteur lui-même. Que toujours au courant de la même journée il allait rappeler le porte-parole des cacaoculteurs grévistes après l'échange qu'il allait avoir au téléphone avec le Dg de la Sodécao pour un début de solution à leurs griefs.

Approché dame YAKA Hermine, Chef secteur Sud de la Sodecao dementira totalement ne pas avoir connaissance d'une pareille grogne des cacaoculteurs et affirmera mordicus ne pas être au courant d'une pénurie ou d'une quelconque vente de plants de cacaoyer :

" Comme notre Directeur Général a l'habitude de le dire, la Sodecao est là d'abord pour l'encadrement du petit producteurs et pour mettre à la disposition de ces mêmes producteurs des plants de cacaoyer de bonne qualité. Bon maintenant je ne connais pas d'où vient le problème, de quoi il s'agit "

Poursuivant toujours dans la même lancée, elle appuiera que le plant de cacaoyer est livré au planteur à bord-champs par un véhicule de la société moyennant un franc symbolique de 50 FCFA.

<< Le dit 50 FCFA qui au passage ne saurait renbourser par ailleurs les dépenses que l'état met pour produire un plant de cacaoyer de bonne qualité âgé de 06 mois par exemple >> .

Lorsque nous mettions ce papier sous presse une rencontre au sommet était en

téléchargement au service du Gouverneur de la région du sud et les protagonistes étaient connus d'avance. À lire prochainement dans nos colonnes le dénouement ou l'enlisement de cet épisode Sodécao.